

GARANTIE INTERNATIONALE LIMITÉE DES PRODUITS

L'ANTIC COLONIAL

GARANTIE

Cette garantie couvre les produits contre tout défaut de fabrication, dans des conditions normales d'utilisation, avec un montage et une pose conformes aux recommandations de L'Antic Colonial, S.A.U, pour la période indiquée dans le paragraphe sur la durée de la couverture.

Par la présente, L'Antic Colonial, S.A.U. déclare que les produits concernés par cette garantie sont de première qualité, comme l'attestent plusieurs certifications, dont ISO 9001.

Effectuer un contrôle exhaustif de l'état de la marchandise au moment de la livraison. En cas d'anomalie, de défaut ou de casse détectée suite au transport, le noter dans le bon de livraison.

COUVERTURE

Cette garantie concerne l'ensemble des produits de L'Antic Colonial.

En cas de réclamation pour dommage ou défaut constaté sur l'un des produits protégés par la présente garantie, L'Antic Colonial, S.A.U. s'engage à effectuer les tests nécessaires afin de vérifier la conformité du produit. S'il est établi que la référence concernée n'est pas conforme aux paramètres définis par les normes applicables, L'Antic Colonial, S.A.U., remplacera le(s) produit(s) concerné(s) par un autre identique, tout en se réservant le droit exclusif d'effectuer les remboursements pour un montant équivalant uniquement à la valeur nette du produit à la date de l'achat.

En cas de remplacement du produit, s'il s'agit d'un produit de fin de série, nous sélectionnerons un produit disponible présentant des caractéristiques similaires en termes d'apparence et de qualité.

Il n'est pas possible de garantir que la couleur, la brillance et la texture des nouvelles pièces soient identiques à celles des pièces existantes.

PÉRIODE DE VALIDITÉ DE LA GARANTIE

Ce certificat de garantie est valable pour une période de trois ans à compter de la date de livraison du produit, entendue comme celle figurant sur la facture ou le bon de livraison, et uniquement pour le premier utilisateur.

En cas de réclamation, le remplacement ou le remboursement d'un produit ne modifie pas les délais initialement prévus, sauf dispositions contraires prévues par les lois impératives appliquées sur chaque territoire.

CONDITIONS DE GARANTIE

L'Antic Colonial, S.A.U. est tenu de réparer ou de remplacer les produits couverts par la présente garantie et remplissant les conditions suivantes :

- le produit doit avoir été acheté chez un distributeur officiel, identifié comme tel sur notre site Internet ;
- il ne doit pas avoir été altéré ou modifié depuis sa sortie d'usine ;
- toutes les recommandations de pose, d'utilisation et d'entretien de L'Antic Colonial S.A.U. doivent avoir été respectées ;
- les produits ne doivent pas avoir été utilisés ou exposés pendant une durée indéterminée, quel que soit le type d'exposition ;
- les produits doivent être accompagnés d'une preuve d'achat valide, par la personne réclamant l'application de la garantie ;
- le prix d'achat du produit doit avoir été entièrement versé.

EXONÉRATIONS

La présente garantie couvre tous les défauts liés à la qualité intrinsèque du produit et découlant d'une fabrication défectueuse. Elle ne s'applique donc pas aux situations énumérées ci-dessous de manière non exhaustive :

a) Mauvais entretien

- Utilisation de produits non recommandés par L'Antic Colonial, S.A.U. pour le nettoyage initial et périodique.

- Produits en contact avec des substances qui peuvent être à l'origine d'une agression chimique, ou exposés à des conditions anormales (y compris, mais de façon non limitative, les dommages dus à une mauvaise utilisation ou à un transport inadéquat, les dommages dus à une chaleur excessive, l'exposition à des conditions météorologiques défavorables, les dommages dus à un entretien inadéquat à l'origine de détériorations et de cassures, les dommages dus à l'exposition à la lumière directe du soleil sur les produits destinés à une utilisation à l'intérieur) ;

- Contact prolongé des produits avec des agents susceptibles de tacher ou d'éroder la surface de quelque façon que ce soit.

- Non-respect des recommandations d'entretien et de nettoyage formulées dans les manuels et les guides de L'Antic Colonial, S.A.U.

- Transport et/ou stockage inadéquat des produits une fois sortis de notre établissement.

b) Défauts dus à l'installation

- Omission des recommandations figurant dans les manuels d'installation, de pose et d'utilisation fournis par L'Antic Colonial.

- Défaillance liée au nivellement, au nettoyage, à la cohésion, au séchage et au durcissement, à l'isolation thermique et hygrométrique de la surface de support, ainsi que les défauts liés à la compatibilité du support avec le reste de l'ensemble construit ;

- Défaillance structurelle, emplacement incorrect, mauvaise pose et/ou traitement des joints de dilatation, périphériques et structurels dans la zone d'installation.

- Utilisation de produits non recommandés par L'Antic Colonial, S.A.U. pour l'installation et/ou l'entretien.

c) Utilisation anormale des produits

- Utilisation des produits dans des contextes autres que ceux indiqués par L'Antic Colonial, S.A.U.

- Installation des produits dans des espaces où le trafic et les conditions de travail excèdent les recommandations de L'Antic Colonial, S.A.U.

- Utilisation d'adjuvants et d'éléments de surface non recommandés par L'Antic Colonial, S.A.U.

- Marques, rayures, frottements, bosses ou coupures, y compris, mais sans s'y limiter, lorsqu'ils sont dus à des animaux de compagnie ;

- Utilisation de système de chauffage au sol non recommandés ;

- Contact direct avec le feu ;

d) Faits non imputables à L'Antic Colonial, S.A.U.

- Actions ou omissions susceptibles de nuire aux produits, peu importe si elles sont dues à l'acheteur ou à des tiers. Cela comprend, sans restriction : les dommages ou lésions provoqués par des actes involontaires, les conditions de travail, la conception de l'architecte ou de l'ingénieur, les mouvements structurels, les actes de vandalisme ou les accidents.

- Les caractéristiques et évolutions normales du produit naturel. Il peut y avoir de légères différences de teinte entre les éléments qui le composent, ou encore de nuances ou de veines, de couleur ou de texture. En outre, lorsque l'on compare les produits à des moments différents, la durée écoulée et les conditions climatiques sont susceptibles de causer des variations de couleur et/ou teinte.

- Les préférences personnelles du client telles que la couleur, l'élaboration, etc. Le client doit choisir la couleur et la finition avant de conclure l'achat, car les changements de décision ultérieurs ne sont pas couverts par la présente garantie.

- Les pièces posées alors qu'elles présentent des défauts visibles évidents, y compris les frais de main d'œuvre liés au montage et au démontage des produits défectueux. Il est recommandé d'examiner soigneusement le produit avant la pose pour s'assurer de l'absence de défauts.

- Situations naturelles et publiques n'ayant aucun rapport avec le produit, parmi

L'ANTIC COLONIAL

lesquelles tremblements de terre, glissements de terrain, inondations, incendies, vandalisme.

- Utilisation et usure normale.

- dommages dus à l'humidité, aux inondations, à l'exposition prolongée à l'eau, à une conservation du produit dans des conditions ambiantes différentes de celles recommandées dans les instructions de pose et d'entretien. Elle ne couvre pas les déformations, fissures, délaminations, etc. des pièces, dues à un excès ou à un manque d'humidité ambiante, ou à un excès ou à un manque d'humidité dans le bois et dans les matériaux dérivés du bois ;

- dommages dus aux chocs, à l'usure, rayures ou défauts dus à l'utilisation, usure dues aux pierres, à l'acide, et au sable ou autres abrasifs, traces de meubles déplacés, de fauteuils roulants, de machines de nettoyage, de brûleurs et, en général, toute action causée par des agents extérieurs au matériau ;

- la différence éventuelle entre les échantillons ou les photographies d'un produit et les produits réellement achetés ;

- dommages causés par les insectes ;

- bruits ou grincements produits par le matériau posé ;

- cette garantie ne couvre pas les dommages causés par des tiers (par exemple, liés au transport ou à la pose) ;

- effets visuels causés par l'incidence de la lumière rasante, du contre-jour ou de l'éclairage direct pour l'évaluation ou l'identification des défauts

EXCLUSIONS

La garantie de L'Antic Colonial, S.A.U. étant liée à la qualité intrinsèque des produits, elle ne couvre pas :

-La valeur des matériaux d'installation et de réinstallation ;

-d'éventuels intérêts légaux sur la valeur payée pour les produits ;

- La valeur des dégâts, qu'ils soient directs ou indirects, susceptibles de survenir avant et/ou pendant le processus de réclamation ou de réparation au cours des activités commerciales, industrielles, professionnelles ou dans le logement de l'acheteur, de l'utilisateur du produit ou de tiers.

-les coûts de matériaux et de main d'œuvre liés à la réinstallation du produit faisant l'objet de la garantie, suite au remplacement par L'Antic Colonial, S.A.U., les réparations supplémentaires ou les modifications, notamment de plomberie, d'électricité, de revêtements, de placages, et tout changement éventuellement nécessaire au remplacement du produit couvert par cette garantie (ces réparations et modifications relèvent de la responsabilité du client) ;

- toute autre valeur ne figurant pas dans le présent certificat.

L'Antic Colonial travaille sans cesse pour développer et améliorer ses produits. C'est la raison pour laquelle, au cours de la période de garantie, L'Antic Colonial se réserve le droit de modifier sans préavis les spécifications techniques et le design de ses produits.

L'entreprise L'Antic Colonial, S.A.U. se réserve également le droit de se rendre sur place, à une date convenue au préalable, afin d'examiner le produit et de contrôler les conditions de la garantie.

L'Antic Colonial, S.A.U. DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT AUX DOMMAGES SPÉCIAUX, FORTUITS, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS, PARMIS LESQUELS : LA PERTE DE PROFITS, DE REVENUS OU D'INFORMATIONS (QU'ELLE SOIT DIRECTE OU INDIRECTE) OU LA PERTE COMMERCIALE POUR INFRACTION DE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE SON PRODUIT, MÊME LORSQUE L'Antic Colonial, S.A.U. A ÉTÉ AVERTI AU PRÉALABLE DE LA POSSIBILITÉ DE CES DOMMAGES. Certaines juridictions locales ne permettant pas l'exclusion ou la limitation de dommages spéciaux, indirects, fortuits ou consécutifs, il est possible que cette limitation ou exclusion ne soit pas applicable dans certains cas. SAUF DANS LES CAS OÙ LA LÉGISLATION EN VIGUEUR L'INTERDIT

EXPRESSÉMENT, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE COMMERCIALISATION OU D'ADÉQUATION POUR UNE FIN DÉTERMINÉE EN RAPPORT AVEC CE PRODUIT EST EXPRESSÉMENT EXCLUE. Certaines législations locales ne permettant pas de limitations sur la durée d'une garantie implicite, cette limitation pourrait ne pas s'appliquer à votre juridiction.

TRAITEMENT D'UN CAS DE GARANTIE

Si vous souhaitez faire valoir la présente garantie, veuillez respecter

la procédure suivante :

- assurez-vous d'avoir respecté toutes les étapes et les exigences fixées dans les manuels de pose, d'utilisation et d'entretien fournis par L'Antic Colonial, S.A.U. ;

- informez par écrit le commerçant/vendeur autorisé ou écrivez directement à l'entreprise L'Antic Colonial S.A. (Ctra. Nacional 340, km 54, 12540 Villarreal, Castellón, Espagne) dans un délai de 30 jours à compter de l'apparition des dommages ou des défauts.

L'action visant à réclamer le respect des dispositions de la garantie commerciale supplémentaire se prescrit dans un délai de six mois à compter de la fin de la période de garantie.

Le présent document s'adresse à tous les types de clients, quel que soit leur statut dans le monde. Par conséquent, il est possible que certains territoires appliquent des lois impératives qui leur confèrent davantage de droits que ceux décrits ici ; sans préjudice de ce qui précède, pour toute question n'ayant pas de caractère obligatoire dans les différentes réglementations, ce sont les dispositions du présent document qui s'appliquent.